

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



Le mot des élus



Jean-François Berger,
maire de Morzine

Chères Morzinoises, Chers Morzinois,

C'est avec beaucoup d'émotion et une grande fierté que je m'adresse à vous en ce début d'année 2025. Nous venons de traverser une année marquée par des défis importants, mais aussi par une formidable mobilisation collective. Avant toute chose, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoignée en mars et pour votre engagement quotidien envers notre belle commune.

Dans ce numéro de janvier, je souhaite tout d'abord revenir sur les événements marquants de l'année écoulée, puis vous présenter les projets et actions qui façonneront l'avenir de Morzine en 2025.

L'année 2024 a été marquée par des épreuves, notamment l'incendie de la rue du Bourg dans la nuit du 24 au 25 mars. Nos pensées vont avant tout aux personnes touchées par ce drame. Je tiens également à saluer le courage et le professionnalisme des pompiers qui ont œuvré sans relâche pour maîtriser cet incendie et protéger notre patrimoine.

Avant d'évoquer l'un des défis majeurs de notre mandat, la délégation de service public pour la gestion du domaine du Pléney, je tiens à rendre un hommage appuyé à Henri Anthonioz, maire des Gets, qui vient de nous quitter. Pour cette DSP, il nous a offert sa sagesse et son expérience, qui resteront gravées dans nos mémoires et nos actions. Nous lui adressons un dernier salut empli de respect et de gratitude.

Rétrospective 2024



Le domaine de loisirs de Morzine

Permettez-nous de vous en rappeler brièvement le contexte. La précédente municipalité, en collaboration avec les communes des Gets et de Verchaix, avait élaboré un cahier des charges pour la DSP du Pléney. Cependant, à notre arrivée, la seule offre restante, celle de la société du Pléney, a été retirée, ce qui nous a contraint à déclarer la procédure infructueuse. Face à cette situation, l'enjeu pour Morzine était immense. Il était impératif de trouver un délégataire opérationnel pour l'hiver 2025. Nous avons alors travaillé intensivement à la rédaction d'un nouveau cahier des charges. Heureusement, l'existence de la version précédente a simplifié cette tâche : il est toujours plus facile de réviser un document que de repartir de zéro. Nous tenons à remercier celles et ceux qui avaient travaillé sur cette première version.

Les points de blocage ont été identifiés et corrigés. De plus, nous avons intégré un élément stratégique pour l'avenir de Morzine : une liaison directe entre Morzine et le Plateau de Nyon, un projet essentiel pour le développement et l'attractivité de notre station. Le défi pour les candidats à cette nouvelle DSP était de taille : ils ne disposaient que de deux mois pour répondre, et ce, durant l'été. Malgré ces contraintes, nous avons reçu une proposition conjointe de deux acteurs majeurs : la Société du Pléney et la société Sofival, maison mère de la Serma.

Après deux tours de négociation intense mais constructive, nos attentes pour la commune ont été comblées. Cette offre correspond à tous les critères fixés dans le cahier des charges et repose sur un partenariat solide entre deux acteurs historiques et experts dans la gestion des domaines skiables.

Ce partenariat représente une garantie d'excellence pour la gestion de notre domaine skiable et constitue un atout considérable pour l'avenir de Morzine. L'une des grandes forces de cette offre est qu'elle amorce une transition : elle permet de passer d'un domaine dédié uniquement au ski vers un domaine de loisirs à l'année.

Découvrez l'ensemble du projet ici dans [Le bulletin de novembre](#)

Communication

Il est indispensable que les décisions prises par le conseil municipal soient clairement expliquées, et ceci, afin que chacun puisse en comprendre les raisons. Dans cette optique, nous avons instauré un bulletin pour vous informer des actualités et projets de la commune. Afin d'éviter tout gaspillage de papier, nous avons choisi de ne pas éditer de version imprimée systématique. Ce bulletin est disponible sur le site de la commune, peut être envoyé par mail sur inscription. Quelques versions en papier restent disponibles à l'accueil de la mairie pour ceux qui n'ont pas accès à internet.



Par ailleurs, nous avons initié des sondages afin de recueillir l'avis des habitants sur des projets majeurs, permettant ainsi de dépasser la seule prise de décision par les 23 élus du conseil. Nous avons été très satisfaits de la participation au sondage concernant la maison du Bourg. Cela nous conforte dans l'idée que ce mode de réflexion est le bon. Nous vous consulterons donc en fin d'hiver pour que vous vous exprimiez sur votre volonté de mettre à l'étude une liaison Morzine-Avoriaz.

Culture



Morzine en scène

La toute première saison culturelle a été lancée à Morzine avec six spectacles programmés tout au long de l'année, offrant des temps de convivialité et de partage qui nous rassemblent.



Une bibliothèque à Avoriaz

L'ouverture d'une antenne avec 400 livres disponibles marque une nouvelle étape pour la culture à Avoriaz. Grâce à l'implication de personnes très motivées, ce projet prouve que tout est possible.

Embellissement et cadre de vie



Des places animées

La patinoire a fait son grand retour sur la place de l'Office de tourisme, accompagnée de l'installation d'arbres lumineux. La féerie de cette place emblématique a été pleinement retrouvée.



Le petit train historique

Le petit train historique a repris du service cet hiver. Une boucle commentée vous invite à explorer le village. Rendez-vous les mercredis à 18h pour une belle expérience.



Les terrasses suspendues

Deux encorbellements ont été aménagés rue du Bourg, offrant un espace de pause agréable avec une vue imprenable sur la vallée des Ardoisières.



Intercommunalité

Le service de ramassage des ordures fait partie de la compétence communautaire, parfait exemple pour souligner l'importance du travail de la Communauté de communes du Haut-Chablais sur notre territoire. Des tournées supplémentaires ont été programmées afin d'absorber l'activité importante des saisons.

Social et solidarités



Le périscolaire regroupé

Les locaux ont été réaménagés pour accueillir les enfants dans des espaces



Un village pour toutes les générations

La première Semaine bleue a été marquée par le lancement d'ateliers intergénérationnels, favorisant les liens avec nos aînés tandis que la crèche

spécialement adaptés à leurs besoins.

touristique a ouvert ses portes grâce à un partenariat avec l'Office de tourisme.

Travaux



La Taille de Mas de Nant Crue

Un trottoir de 1,40 mètre a été installé et la chaussée réduite à 5,50 mètres, renforçant ainsi le confort des piétons.



La route des Ardoisières

Le trottoir et le collecteur d'eau pluviale sont en construction, améliorant ainsi l'infrastructure et la gestion des eaux.



Les berges de la Dranse

Des travaux de sécurisation avec enrochement et caissons végétalisés ont été réalisés pour la protection du site.



Le Pont de l'Amara

L'élargissement du pont a permis la création d'un trottoir de 2,50 mètres pour la sécurité des piétons tout en laissant l'accès aux véhicules de service.



La signalétique à Avoriaz

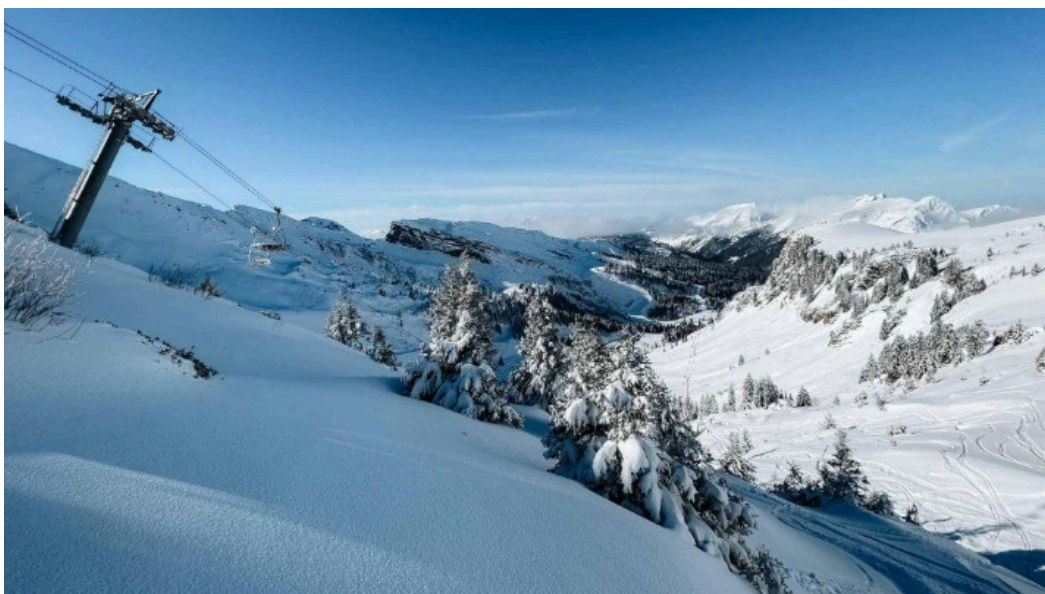
La modernisation de la signalétique piétonne d'Avoriaz est désormais achevée. Elle offre une meilleure visibilité et une harmonie avec l'environnement de la station.



La route de Nyon

Des travaux de sécurisation ont été réalisés sur la route qui s'éboulait, garantissant ainsi la stabilité et la sécurité des usagers.

Le Domaine skiable d'Avoriaz



Depuis trois ans, les investissements prévus sur le secteur Super-Morzine Avoriaz sont arrivés à leur terme. Ce qui veut dire qu'il est impossible d'envisager de nouveaux investissements sur ce secteur jusqu'en 2032 dans le cadre du plan neige et du contrat de DSP actuel avec la SERMA.

Nous ne pouvons pas laisser cette situation perdurer, des investissements réguliers sont nécessaires et indispensables. Par exemple, des projets essentiels réalisés ou en cours de réalisation tels que le télésiège du lac d'Intret, la gare supérieure de l'ancien téléphérique ou la retenue collinaire du Proclou, n'ont pas la garantie de pouvoir intégrer le Plan Neige. Situation qui ne convient ni à la commune ni au délégataire. Pour sécuriser ces investissements et surtout pour en garantir de nouveaux jusqu'en 2032, un avenant avait été étudié l'année dernière.

Nous avons cependant décidé d'attendre l'attribution de la DSP du domaine de Morzine avant d'ouvrir toute discussion sur ce sujet, afin d'éviter toute confusion. Une fois cette

échéance passée, nous avons repris cet avenant auquel nous étions favorables. Néanmoins, au vu de l'amélioration de la rentabilité de cette DSP, nous avons proposé d'y intégrer une redevance variable. Bien que cette initiative ne soit pas venue de la Serma, il est tout à son honneur, ainsi qu'à celui de ses actionnaires, d'avoir accepté cette proposition pour soutenir la commune dans un contexte de contraintes budgétaires.

À titre d'exemple, si cet avenant avait été signé l'année dernière, cette redevance complémentaire aurait permis à la Commune de percevoir 560 000 euros de plus pour 2024. Nous remercions chaleureusement la Serma et ses actionnaires pour cette collaboration constructive.

Enfin, nous souhaitons également remercier les services de l'État, et en particulier Mme la sous-préfète, pour leur disponibilité et leur soutien constant. À chaque sollicitation, nous avons obtenu des réponses rapides et un accompagnement attentif. Mme la sous-préfète a toujours fait preuve d'un grand pragmatisme en recherchant des solutions concrètes, comme elle l'a démontré pour garantir les subventions nécessaires à l'organisation du championnat du monde de ski junior. Sauf avis contraire du contrôle de légalité. Cet avenant voté à l'unanimité lors du conseil municipal de décembre sera signé très prochainement.

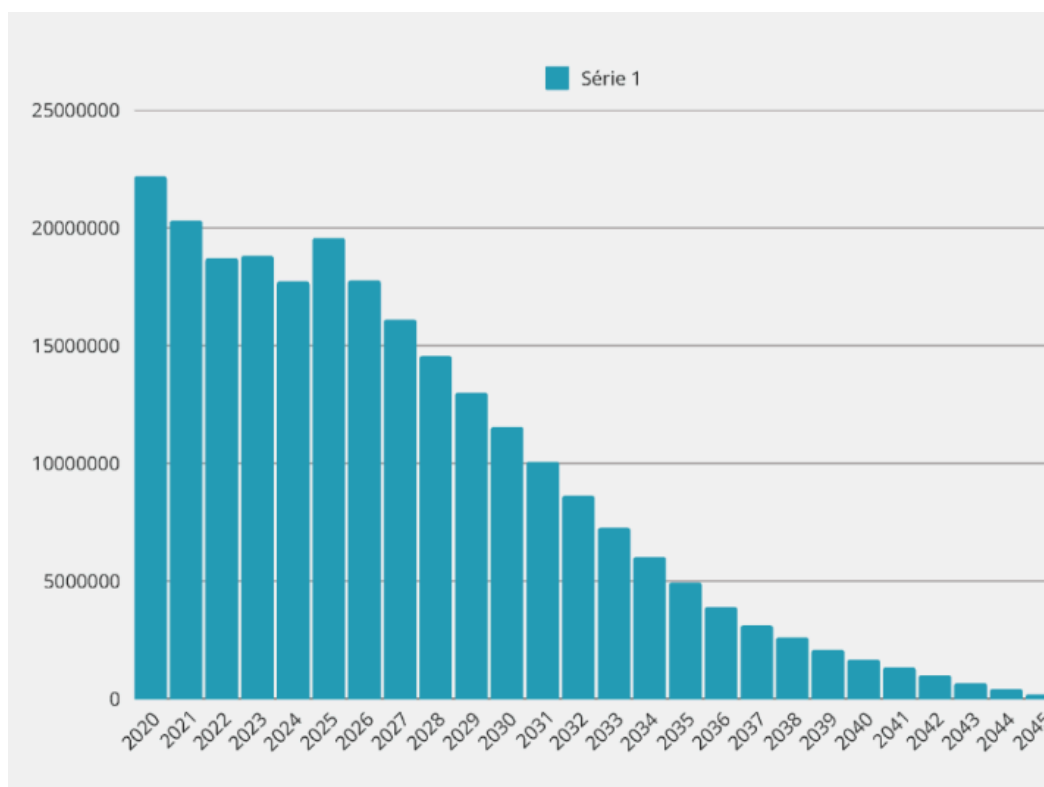
Urbanisme et identité de Morzine



L'urbanisme est une préoccupation majeure pour notre commune, car il touche directement à l'identité de Morzine. Nous savons à quel point il est essentiel de préserver le caractère unique de notre territoire face aux évolutions et aux pressions qui peuvent peser sur lui.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLUIh), compétence communautaire, est un outil clé dans cette démarche. Dès le début de notre mandat, nous avons pris une délibération forte visant à réduire l'urbanisation. Cette décision a enclenché une procédure de modification du PLUIh, mais il faut reconnaître que ces processus, par nature, prennent du temps. Cependant, nous tenons à réaffirmer notre volonté ferme : nous mettrons tout en œuvre pour maîtriser le développement urbain de Morzine. Nous engagerons tous les moyens nécessaires pour garantir une urbanisation respectueuse de notre patrimoine, de nos paysages, et de l'identité qui fait la richesse et l'attractivité de notre commune.

Les finances communales



Ces dernières années, nous avons constaté une augmentation des dépenses de fonctionnement plus rapide que celle de nos recettes. Cela représente un manque à gagner de plusieurs millions d'euros sur un budget principal de fonctionnement de 24 millions d'euros.

Ce budget est essentiel, car c'est grâce à l'excédent qu'il génère que nous pouvons financer nos investissements. Bien que la situation ne soit pas alarmante, notamment grâce à l'apport de la taxe sur les résidences secondaires, nous devons rester extrêmement vigilants et les marges de manœuvre doivent être retrouvées. Chaque dépense publique mérite d'être analysée en détail, et je fais de cette gestion une préoccupation quotidienne.

Enfin, sur le volet des investissements, comme vous le voyez sur le graphique, l'extinction de la dette s'accélère, nous disposons de marges pour emprunter sans alourdir les remboursements des emprunts de la Commune. Des investissements sont donc possibles.

Horizon 2025

Au sein du conseil, nous avons aujourd'hui énormément d'idées et de projets pour Morzine et Avoriaz. Ce sont aujourd'hui 274 lignes d'investissement possibles, représentant un montant de plus de 20 millions d'euros. Mais, bien sûr, nous devons rester réalistes : il faudra faire des choix pour ménager nos équipes et utiliser nos finances de manière responsable.

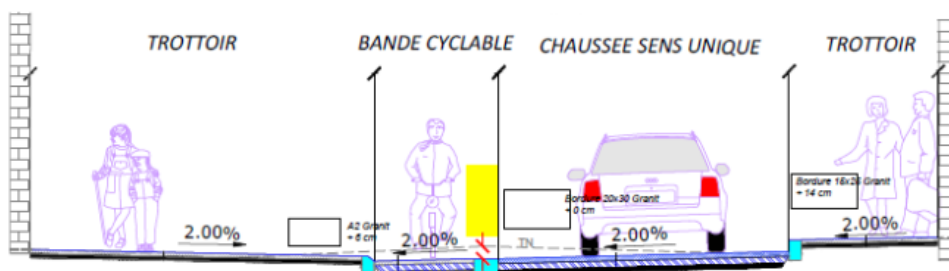
Tous ces projets seront discutés et arbitrés rapidement en conseil municipal. Mais parmi eux, certains sont déjà enclenchés et verront le jour cette année dont voici une liste non exhaustive :

Le foyer Le Savoie



Comme vous avez pu le constater, les travaux de démolition sont terminés. Les 31 logements devraient être achevés pour décembre.

Les aménagements piétons



Un autre projet important concerne les trottoirs entre le rond-point de la Passerelle et de la Crusaz. Notre ambition est de rendre cette rue commerçante agréable et attractive. Comme le montre la coupe ci-dessus, nous voulons des trottoirs spacieux, d'au moins 2,40 mètres de large de chaque côté, une voie de circulation dans un sens, et une piste cyclable en contresens.

L'objectif est clair : offrir un espace privilégié aux piétons, où les passants pourront pleinement déambuler. Les stationnements seront déplacés dans le parking souterrain de l'office, les arrêts minutes et places de livraison seront répartis en concertation avec les commerçants. Nous allons les consulter dans les semaines à venir. Nous visons la réalisation des travaux pour l'hiver prochain avec un phasage en deux étapes : la première entre les saisons d'hiver et d'été, et la seconde entre l'été et l'hiver.

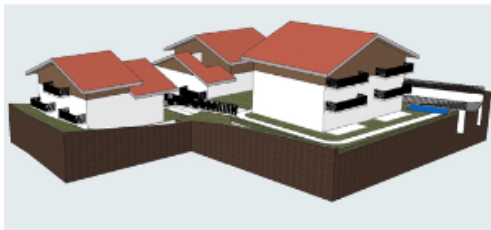
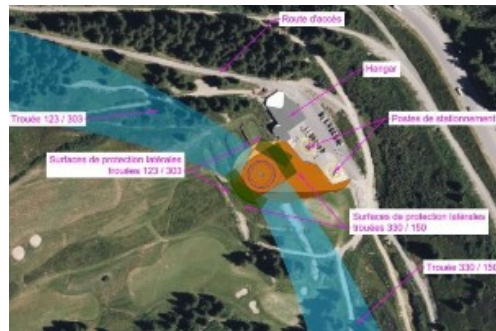
Le traitement de cette rue renforce notre volonté de favoriser le piéton tout en améliorant la cohabitation vélos/voitures/piétons.

La nouvelle politique de stationnement dans Morzine appliquée dès cette saison 24/25 assurera le succès de cette opération. Les places qui seront déplacées sont d'ores et déjà garanties dans le parking de l'Office. Si nous regrettons avoir appliqué la politique de stationnement un peu tardivement, nous restons convaincus du bien-fondé de la démarche ; cet hiver il est, en effet, facile et agréable de trouver rapidement du

stationnement en centre village. Nous sommes bien conscients de l'effort individuel que nous avons demandé à chacun ; celui-ci sert un objectif très concret : privilégier le piéton et l'accès à nos rues et commerces pour nos touristes et habitants.

L'hélistation

Nous allons réaliser la mise aux normes de l'hélistation. Après l'étude de plusieurs emplacements, nous sommes revenus sur le site actuel. La plateforme de décollage sera avancée d'une vingtaine de mètres. Cette solution nous permet de conserver le hangar. Nul besoin de vous expliquer que le gain financier est très important.



L'îlot Lemoine

Nous espérons obtenir rapidement le permis de construire pour réaliser 18 à 20 logements sociaux qui verront le jour derrière l'emplacement actuel des camping-cars.

L'eau et l'assainissement à Avoriaz

Nous avons également initié un chantier de grande ampleur sur l'eau et l'assainissement à Avoriaz. Avec l'échéance du contrat de Suez, nous avons pris la décision de récupérer cette gestion en régie directe. À partir de novembre prochain, Suez ne gèrera plus ces services.



Les écuries



Enfin, la réhabilitation des écuries d'Avoriaz avance à grands pas. Le permis de construire devrait être déposé d'ici une quinzaine de jours, et nous avons pour objectif de terminer ce projet pour décembre prochain. Les 120 chevaux ne seront alors plus attachés en stal, mais seront libre individuellement dans des box de 3m par 3,5m. Cependant, nous tenons à sécuriser les garanties de réalisation. La démolition, prévue en mai ne se fera que si un constructeur solide est déjà mobilisé et que la construction est engagée.

* Image non contractuelle. Projet en cours en collaboration avec les cochers d'Avoriaz.

Merci !

Jean-François Berger a exprimé ses remerciements lors de la cérémonie des vœux qui s'est tenue le mercredi 22 janvier 2025. En voici un extrait :



"Je souhaite adresser mes plus sincères remerciements à celles et ceux qui, chaque jour, œuvrent pour notre commune.

Tout d'abord, à l'ensemble du conseil municipal, pour son engagement constant et sa présence assidue. Je tiens également à saluer les membres qui ne sont pas issus de mon équipe, mais qui participent avec le même sérieux au bon fonctionnement de notre collectivité.

Je remercie tout particulièrement l'équipe du bureau exécutif. Tous les lundis après-midi, ce ne sont pas moins de 14 personnes – adjoints et délégués – qui se réunissent pour travailler ensemble. Ces réunions demandent un investissement considérable en temps et en énergie, et je veux que chacun mesure à sa juste valeur cette implication précieuse pour la vie de notre commune.

Je tiens ensuite à saluer les agents, retraités et actifs, de la commune de Morzine. Leur travail, tout au long de l'année, est remarquable et mérite d'être mis en lumière. Je suis, comme beaucoup d'entre vous, admiratif de leur engagement. Contrairement aux clichés parfois associés à la fonction publique, nos agents sont exemplaires. Lors d'événements exceptionnels, comme les inondations ou d'autres situations délicates, ils sont toujours là, prêts à intervenir pour protéger les intérêts de notre commune. Qu'il s'agisse de détourner un ruisseau ou de répondre à des besoins administratifs urgents, leur dévouement est total.

Enfin, je veux remercier les associations de Morzine, véritables piliers de la cohésion sociale de notre village. Malgré les contraintes budgétaires, nous avons fait le choix de maintenir leurs subventions, soulignant en cela leur rôle essentiel.

Je n'oublie pas non plus nos offices de tourisme, qui sont au cœur de l'attractivité de notre vallée. Grâce à leur travail, ce sont eux qui attirent les visiteurs et soutiennent ainsi toute l'économie locale. Leur engagement doit être reconnu et salué.

Avant de conclure, je tiens à adresser une pensée sincère à nos anciens collègues du conseil municipal : Jean-Louis Battandier, Gérard Berger, Lucien Rastello, Gilbert Peillex, et Gaël Muffat, qui ont traversé ces dernières années des épreuves difficiles en raison de diverses enquêtes. Heureusement, tous ont été relaxés, à l'exception de Gérard.

Il est important de préciser que cette condamnation repose uniquement sur des irrégularités administratives dans des procédures souvent complexes et techniques, et en aucun cas sur un enrichissement personnel. Leur engagement visait toujours à servir au mieux notre commune.

Je tiens donc à saluer Gérard et l'ensemble de nos anciens collègues pour leur dévouement exemplaire. Ils ont agi avec sincérité et dans l'intérêt général, et méritent notre respect ainsi que notre soutien. Pour ma part, je les remercie chaleureusement.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite une excellente année 2025. Que cette nouvelle année soit synonyme de bonheur, de santé et de succès pour chacune et chacun d'entre vous. Très bonne année à tous !"

Agenda

01 FEVRIER

Match de championnat de Hockey sur glace
Morzine / Caen
20h30
Palais des Sports

02 FEVRIER

Projection "Avant d'oublier"
15h00
Cinema le Rex Morzine

Témoignages de morzinois de l'Entre deux guerres à la fin du XXème. images d'archive inédites.

02 FEVRIER

Concert de l'Orchestre Symphonique des Alpes
17h30
Palais des Sports

13 FEVRIER > 6 MARS

Soirée "Ice on Fire"
Tous le jeudis à 20h30
Palais des Sports

18 FEVRIER

Morzine en scène
Vole Eddie Vole !
20h30
Palais des Sports

L'incroyable histoire vraie d'Eddie l'Aigle. Dans sa petite ville anglaise, Michael-Eddie Edwards, 13 ans, est animé par un rêve fou : participer aux Jeux Olympiques d'hiver – et tant pis s'il n'a jamais skié de sa vie !



22 FEVRIER

26 FEVRIER

Les Contes Magiques du Magicoteur
18h00
Palais des Sports

05 MARS

Spectacle : Brunor et le Prince endormi
18h00
Palais des Sports

08 MARS

Match de championnat de Hockey sur glace
Morzine / Epinal
20h30
Palais des Sports

14 >30 MARS

Déstockage saisonnier
Morzine

15 MARS

Morzine en scène
Jonathan Dassin chante
Joe Dassin
20h30
Palais des Sports

15 > 22 MARS

Snowboxx
Avoriaz

16 MARS



8 FEVRIER > 2 MARS

La parade du Carnaval
Tous les jeudis de 18h30
à 19h30
Avoriaz

12 FEVRIER

Match de championnat
de Hockey sur glace
Morzine / Chambéry
20h30
Palais des Sports

12 FEVRIER

Spectacle : Les Frères
Panini
18h00
Palais des sports

Match de championnat
de Hockey sur glace
Morzine / HCMP
20h30
Palais des Sports

25 FEVRIER

Match de championnat
de Hockey sur glace
Morzine / Brest
20h30
Palais des Sports

25 FEVRIER

Ladies Night
Front de neige du Pléney
Morzine

26 FEVRIER

The Stash Gathering
événement snowboard
de 9h à 16h
Avoriaz

Rock the Pistes
Portes du soleil



Retrouvez tous les événements :

- [A Morzine](#)
- [A Avoriaz](#)

Etat civil

NAISSANCE

Hani BRAIZE
de Anthony BRAIZE
& Teurihei LEHARTEL
17 octobre 2024

Antoine TISSOT
de Julien TISSOT
& Jennifer VINCENT
28 novembre 2024

MARIAGE

**Sylvain GEHIN &
Angélique BAUD**
30 novembre 2024

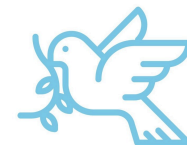
DECES

Elie, Michel LASCAR
86 ans
25 novembre 2024

Robert BLONDEL
73 ans
20 décembre 2024

**Ghislaine BERGER
née HERPIN**
97 ans
30 décembre 2024

Christian FRÉCHET
78 ans
7 janvier 2024



**Simone LANGLOIS née
LEROUX**
96 ans
8 janvier 2024

François BRAIZE
85 ans
11 janvier 2024

John BIRD
66 ans
13 janvier 2024

Suzanne MARULLAZ
97 ans
15 janvier 2024



**Marie Magdeleine
MARULLAZ**
96 ans
[8 janvier 2024](#)

**Marthe BASSET
née PREMAT**
85 ans
[16 janvier 2024](#)

Régine BRON née BAUD
70 ans
[18 janvier 2024](#)



Mairie de Morzine-Avoriaz, 1 place de l'Eglise, 74110 Morzine
04 50 79 04 33 // mairie@morzine.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)